

Lancement du Plan « Avenir Montagnes » le 27 mai 2021

Article publié le 31/05/2021 sur mon-territoire.fr

Source: [Gouvernement](#)

Ce jeudi 27 mai 2021, le Premier Ministre, Jean CASTEX a annoncé dans la commune de Bourg-Saint-Maurice, le lancement, du Plan "Avenir Montagnes".

Avec ce nouveau plan, le Gouvernement souhaite ainsi "renforcer et compléter son soutien aux entreprises, opérateurs et collectivités de la montagne par seize nouvelles mesures".

Une enveloppe globale de 650 millions d'euros sera consacrée aux territoires de montagne, marqués par la fermeture des remontées mécaniques de cet hiver.



LES CHIFFRES CLÉS

LE TOURISME DE MONTAGNE

TOP 3 mondial

pour la fréquentation des domaines skiables, avec **350 stations de ski**

18 000

emplois

directs ou indirects et

+ de 120 000
emplois

dépendant de l'ouverture du domaine skiable

20 Md €

de **retombées économiques**, dont

10,5 Md€
pour les **stations**

19 %

de la **clientèle touristique** française accueillie en montagne et

27 %

nuitées marchandes internationales en montagne

PLUS DE 5,4 MD€ D'AIDES D'URGENCE ET DE RELANCE DÉJÀ VERSÉES

Plus de **5,4 Md€ d'aides** ont déjà versées à ce jour dans les territoires de montagne pour les aider à faire face à la crise et préparer la reprise :

Mesures d'urgence (4,6 Md€), dont :

2 Md€

soutien à la trésorerie des entreprises et commerces de la montagne avec le fonds de solidarité et le dispositif « coûts fixes » ;

480 M€

d'aides aux exploitants de remontées mécaniques grâce à un dispositif spécifique de prise en charge des coûts fixes et de la sécurisation des stations

1,6 Md€

de prêts garantis par l'État

36 M€

pour les **1 176 communes** appartenant à une zone de massif et bénéficiant du dispositif de garantie des recettes fiscales.

535 M€

d'activité partielle

Mesures de relance pour les entreprises (330 M€) :

prêts et investissements en (quasi-) fonds propres de Bpifrance et la Banque des territoires ;

Mesures de relance pour les collectivités

territoriales (480 M€) : dotations d'investissements (DSIL exceptionnelle, DRI) et CPIER de massif et soutien à l'ingénierie.

AVENIR MONTAGNES, C'EST 650 M€ DE SOUTIEN PUBLIC GÉNÉRANT 1,8 MD€ D'INVESTISSEMENT DANS LES TERRITOIRES

Dossier de presse Avenir Montagnes - 5

Il se décline en 14 mesures qui se répartissent dans les trois grands axes suivants :

- Favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles,
- Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne,
- Dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de " lits froids".



SYNTHÈSE DE LA MOBILISATION FINANCIÈRE DANS LE CADRE D'AVENIR MONTAGNES

EN MILLIONS D'EUROS	TOTAL CRÉDITS PUBLICS	FONDS MOBILISÉS AVEC EFFET DE LEVIER (investisseurs privés, autres collectivités territoriales)
MESURES TRANSVERSES		
1. Fonds Avenir Montagnes dont ingénierie dont investissement	331 31 300 (dont 150 des Régions)	931 31 900
2. Ouichets uniques	-	-
AXE N°1 : FAVORISER LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ET LA CONQUÊTE DE NOUVELLES CLIENTÈLES		
3. Mobilisation du prêt tourisme (part montagne uniquement)	60	120
4. Prêts sur fonds d'épargne (part montagne uniquement)	100	200
5. Colonies apprenantes (part montagne uniquement)	5	5
6. Négociation d'un accord de tarifs préférentiels pour les séjours d'enfants	-	-
7. Jumelage d'établissements scolaires	-	-
8. Prêt pour les opérateurs du tourisme social de taille moyenne	6	12
9. Renforcement des moyens d'Atout pour la promotion de la destination Montagne	8	16
AXE N°2 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE MONTAGNE		
10. Accompagnement en ingénierie pour les solutions de mobilité durables des premiers et derniers kilomètres	10	10
11. Restauration des sentiers de montagne et valorisation de la biodiversité	20	20
12. Soutien à la transition écologique des acteurs HCR de montagne	8	8
AXE N°3 : DYNAMISER L'IMMOBILIER DE LOISIR ET ENRAYER LA FORMATION DE « LITS FROIDS »		
13. Cessibilité du droit de préemption du preneur commercial en cas de local loué en faveur de foncières pour conserver en gestion active les hébergements en résidences de tourisme, qui seront co-financés par la Banque des territoires	125	500
14. Accompagnement en ingénierie des opérations de rénovation d'hébergements	5	5
TOTAL (exclut les lignes 10-11-14 déjà comptées dans le fonds Avenir Montagnes)	643	1 792

Dossier de presse

27 mai 2021

Consulter le communiqué de presse :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/communiqu%C3%A9_de_presse_-_m._jean_castex_premier_ministre_-_presentation_du_plan_avenir_montagnes_-_27.05.2021.pdf

Consulter le dossier de presse :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/dossier_de_presse_-_presentation_du_plan_avenir_montagnes.pdf